

Mandat privé Fidelity Revenu conservateur

STATISTIQUES DU MANDAT

| | |
|---------------------|-----------------------------------|
| DATE DE CRÉATION | 20 novembre 2014 |
| INDICE DE RÉFÉRENCE | Indice combiné² |
| PLACEMENT INITIAL | 150 000 \$ minimum |
| RFG | 0,82 % au 31 mars 2024 |

GESTIONNAIRES CHARGÉS DE LA RÉPARTITION DE L'ACTIF

GESTIONNAIRES DE PORTEFEUILLE

David Tulk
David Wolf

Pourquoi investir dans ce Mandat?

- Conçu pour les investisseurs qui recherchent un flux de revenu stable ainsi qu'un potentiel de croissance à long terme.
- Une solution prudente dont la composition neutre correspond à 80 % de titres à revenu fixe et 20 % d'actions.
- Utilise une répartition active de l'actif dans de multiples dimensions du portefeuille afin de tirer parti des occasions sur le marché et d'atténuer le risque.

CLASSIFICATION DU RISQUE³



FRAIS DE GESTION (POINTS DE BASE)

60

RÉDUCTION DES FRAIS APPLIQUÉE AUX PLACEMENTS DU MANDAT¹ (POINTS DE BASE)

| | |
|-----------------------------|------|
| PREMIÈRE TRANCHE DE 250 K\$ | 0,0 |
| TRANCHE DE 250 K\$ SUIVANTE | 5,0 |
| TRANCHE DE 500 K\$ SUIVANTE | 10,0 |
| TRANCHE DE 1 M\$ SUIVANTE | 12,5 |
| TRANCHE DE 3 M\$ SUIVANTE | 15,0 |
| TRANCHE DE 5 M\$ SUIVANTE | 16,0 |
| PLUS DE 10 M\$ | 17,5 |

CODES DU MANDAT

DOLLAR CANADIEN

| SÉRIE F | SÉRIE F8 | SÉRIE F5 |
|---------|----------|----------|
| 2706 | 2774 | 2773 |

DOLLAR AMÉRICAIN

| SÉRIE F | SÉRIE F8 | SÉRIE F5 |
|---------|----------|----------|
| 2709 | 2780 | 2779 |

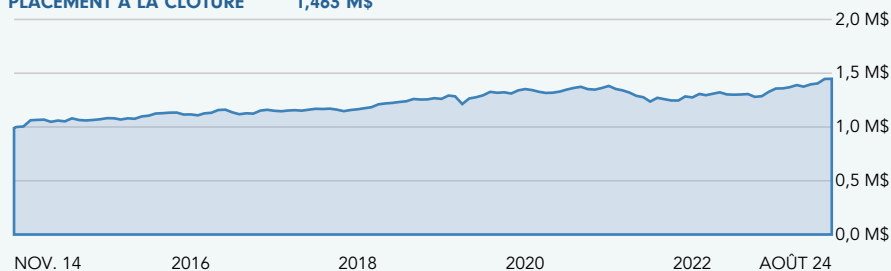
Rendement

Les rendements présentés ci-dessous sont ceux de la Série F, après déduction des frais.

AU 31 AOÛT 2024

Croissance d'un placement de 1M \$

PLACEMENT À LA CLÔTURE 1,463 M\$



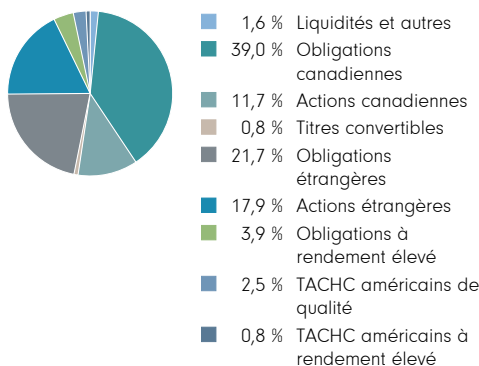
Rendement par période standard (%) 30 septembre 2024

| | 1 mois | 3 mois | 6 mois | 1 an | 2 ans | 3 ans | 5 ans | Création |
|--------|--------|--------|--------|-------|-------|-------|-------|----------|
| Mandat | 1,85 | 5,01 | 6,15 | 15,27 | 8,78 | 2,94 | 3,28 | 4,12 |

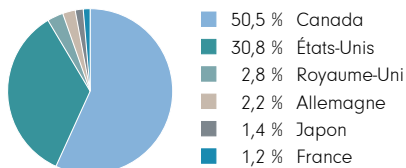
Rendement par année civile (%) 30 septembre 2024

| | CA | 2023 | 2022 | 2021 | 2020 | 2019 |
|--------|------|------|-------|------|------|------|
| Mandat | 8,65 | 6,49 | -7,74 | 2,16 | 7,24 | 8,28 |

COMPOSITION DE L'ACTIF - au 31 août 2024



COMPOSITION GÉOGRAPHIQUE - au 31 août 2024



COMPOSITION SECTORIELLE

au 31 août 2024

| | |
|--------|--------------------------------|
| 2,5 % | Matériaux |
| 11,8 % | Produits financiers |
| 3,3 % | Technologie de l'information |
| 2,5 % | Énergie |
| 2,2 % | Industrie |
| 1,7 % | Produits de première nécessité |
| 1,6 % | Consommation discrétionnaire |
| 1,6 % | Soins de santé |
| 1,2 % | Services de communication |
| 1,2 % | Immobilier |
| 1,0 % | Services collectifs |
| 0,3 % | Multisectoriel |

Mandat privé Fidelity Revenu conservateur (suite)

DIX PRINCIPAUX TITRES DU TRIMESTRE

AU 30 JUIN 2024

| | |
|---|--------------|
| iShares Comex Gold Trust ETF – Matériaux | |
| BROOKFIELD CANADIAN PRIVATE RE – Produits financiers | |
| Microsoft – Technologie de l'information | |
| Apple – Technologie de l'information | |
| Exxon Mobil – Énergie | |
| Canadian Natural Resources – Énergie | |
| Constellation Software – Technologie de l'information | |
| Taiwan Semiconductor Manufacturing – Technologie de l'information | |
| J. P. Morgan Chase – Produits financiers | |
| Alimentation Couche-Tard – Produits de première nécessité | |
| Nombre total de titres | 3 985 |
| Dix principaux titres – Total | 7,8 % |

Mandat privé Fidelity Revenu conservateur

- Conçu pour répondre aux besoins des investisseurs à la recherche d'un revenu constant et d'un potentiel de croissance modérée à long terme.
- Participe à une gamme diversifiée de catégories d'actif axées sur le revenu et fournit une participation à l'échelle mondiale au moyen de placements en actions et titres à revenu fixe à l'échelle mondiale.
- Bien que la composition neutre du Mandat corresponde à 20 % d'actions et 80 % de titres à revenu fixe, les gestionnaires de portefeuille peuvent sous-pondérer ou surreprésenter ces catégories d'actifs en vue de gérer les risques et de tirer profit des conditions changeantes du marché.

Gestion du Mandat

- Les gestionnaires de portefeuille sont David Wolf et David Tulk.
- Le Mandat utilise une approche de gestion active en matière de répartition de l'actif et de sélection des titres, en vue d'atténuer le risque et tirer parti des occasions qu'offre le marché.

- 1 Les frais de gestion ne comprennent ni les frais d'administration et autres frais d'exploitation ni les taxes applicables. Les frais sont exprimés en points de base. Veuillez noter que la réduction des frais s'applique uniquement à la part de l'actif se situant dans la tranche précisée.
- 2 L'indice de référence combiné est constitué de l'indice composé plafonné S&P/TSX à 11,5 %, de l'indice Bloomberg Global Aggregate Bond à 24,0 %, de l'indice MSCI Monde tous pays, hors Canada à 8,0 %, de l'indice des obligations universelles FTSE Canada à 35,5 %, de l'indice des obligations à court terme FTSE Canada à 20,0 % et de l'indice immobilier trimestriel MSCI/REALPAC Canada à 1,0 %. Avant le 1^{er} juillet 2024, l'indice de référence était une combinaison de l'indice composé plafonné S&P/TSX à 12,0 %, de l'indice Bloomberg Global Aggregate Bond à 24,0 %, de l'indice MSCI Monde tous pays, hors Canada à 8,0 %, de l'indice des obligations universelles FTSE Canada à 36,0 % et de l'indice des obligations à court terme FTSE Canada à 20,0 %.
- 3 La volatilité d'un fonds est déterminée à l'aide d'une mesure statistique appelée « écart-type ». L'écart-type est une mesure statistique de la variabilité du rendement d'un fonds sur une période prolongée. Plus les rendements sont variables, plus l'écart-type est grand. Pour déterminer si la volatilité d'un placement est acceptable compte tenu des rendements obtenus, il convient pour l'investisseur d'analyser l'écart-type historique conjointement avec les rendements antérieurs du placement. Un écart-type élevé indique que les rendements passés ont été plus dispersés, et par conséquent, une volatilité historique plus importante. L'écart-type n'est pas une mesure du rendement d'un placement, mais plutôt de la volatilité de ses rendements au fil du temps. L'écart-type est annualisé. Les rendements utilisés pour le calcul ne tiennent pas compte des frais de souscription. L'écart-type n'est pas une indication de la volatilité future d'un fonds. Le degré de risque de placement indiqué doit être établi conformément à la méthode de classification du risque normalisée par les Autorités canadiennes en valeurs mobilières qui s'appuie sur la volatilité historique d'un fonds, mesurée par l'écart-type annualisé sur dix ans des rendements du fonds ou des rendements d'un indice de référence dans le cas d'un nouveau fonds.

Source : Fidelity Investments Canada s.r.i. Les rendements indiqués sont les rendements annuels composés en date du 30 septembre 2024, pour la série F, après déduction des frais en dollars canadiens.

Veuillez lire le prospectus d'un fonds avant d'investir. Les fonds communs de placement ne sont pas garantis; leur valeur est appelée à fluctuer fréquemment et le rendement passé pourrait ou non être reproduit. Les investisseurs paieront des frais de gestion et des charges et pourraient devoir verser des commissions ou des commissions de suivi; de plus, ils pourraient réaliser un profit ou subir une perte. Les taux de rendement indiqués représentent les taux de rendement antérieurs totaux composés sur une base annuelle, compte tenu de la fluctuation de la valeur liquidative des parts et du réinvestissement de toutes les distributions, mais ils excluent les frais d'acquisition, de rachat, de distribution et autres frais facultatifs, de même que l'impôt sur le revenu payable par tout détenteur de titre, qui ont pour effet de réduire le rendement. Si vous achetez des parts d'autres séries de Fonds Fidelity, leur rendement variera en grande partie compte tenu des frais et des charges. Les investisseurs qui achètent des parts de série F paient des frais et des charges à Fidelity. En plus des frais imputés par Fidelity pour la série F, les investisseurs paieront des frais à leur courtier pour la prestation de conseils financiers. © 2024 Fidelity Investments Canada s.r.i. Tous droits réservés. La reproduction partielle ou intégrale de ce document sous quelque forme que ce soit est interdite sans le consentement écrit préalable de Fidelity Investments Canada s.r.i. Toutes les marques de commerce et de service qui figurent dans le présent document sont la propriété de Fidelity Investments Canada s.r.i. Source : FMR LLC.